

La ministre parle ...et la caravane passe

N. Vallaud-Belkacem a reconnu que les professeurs des écoles étaient « sous-payés ». « Le gouvernement fait des efforts pour les augmenter », a-t-elle indiqué, rappelant l'indemnité de 400 € accordée aux enseignants du primaire. « Ces 400 €, dès que nous aurons l'occasion de les augmenter un peu plus nous le ferons », a-t-elle promis, se montrant favorable à un alignement des salaires des enseignants du primaire avec ceux des professeurs du secondaire. « Je pense que ça exige tout autant de professionnalisme, de compétences, d'apprendre à des enfants de 6 ans que d'apprendre à des enfants de 15 ans ».

« L'égalité entre les filles et les garçons est une valeur fondamentale, et tout ce qu'on n'apprend pas aux enfants à cet âge là, on le paye quelques années plus tard, en inégalités professionnelles, [...] en autocensure des femmes sur le marché du travail, [...] en violences faites aux femmes », a estimé la ministre, indiquant que le plan pour l'égalité filles-garçons, dont le détail sera présenté au mois de novembre, découlera des ABCD de l'égalité, qui n'aurait pas été enterrés. Car « désormais le plan égalité filles-garçons sera partout », a-t-elle poursuivi. Des promesses?

Rythmes toujours !

Le chronobiologiste François Testu critique l'organisation des activités périscolaires le vendredi après-midi : « plus la coupure du week-end est longue, plus la reprise des apprentissages scolaires est difficile ». Nous ne disons pas autre chose !

« Le fond d'amorçage pour les rythmes scolaires sera maintenu en 2015 à son niveau actuel » a déclaré le Premier ministre, Manuel Valls, le 28 octobre. Initialement, seules les communes les plus fragiles devaient percevoir une aide. Quel entêtement dans l'échec...

Sommaire	<input type="checkbox"/> Socle commun, c'est toujours non !
page 2	<input type="checkbox"/> Plus de maîtres que de classe
<input type="checkbox"/> Livret Scolaire du Lycée	page 6
<input type="checkbox"/> Siviens, un projet si vain...	<input type="checkbox"/> Quelle école aujourd'hui ?
page 3	page 7
<input type="checkbox"/> Le ministère du démantèlement spécialisé	<input type="checkbox"/> Quelle connerie, la guerre
<input type="checkbox"/> Silence dans les rangs	<input type="checkbox"/> Mobilisation contre l'austérité
page 4-5	page 8
<input type="checkbox"/> Projet de programmes pour la maternelle	<input type="checkbox"/> La ministre parle
	<input type="checkbox"/> Rythmes toujours

Le syndicat vit des cotisations : adhérez, réadhérez !

Bulletin d'adhésion 2014 - 2015

Nom : Prénom :
Actif(ve) Retraité(e) **cotisation divisée par 2**
Temps complet Temps partiel
Quotité :

Grade précis (ex : PE, Instit., PLP, contractuel-le, certifié-e, stagiaire, ASEN, Administratif...)

Adresse personnelle :

Tél. :

Adresse de l'établissement :

Montant de la cotisation annuelle :

Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29

Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail

Mon mail :@.....

J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29

dans mon établissement (pour les collèges ou lycées) :

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications. Je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.

Date : Signature

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

éducation SUD 29

Dispositif de tirage Brest CTC
SUD éducation
2, rue Amiral Nielly
29200 Brest
PRESSE
DISTRIBUÉE
LA POSTE
déposé le
06/11/2014
novembre 2014 n° 136

Solidaires

Brest 2 Rue Amiral Nielly 02.98.05.12.93 Quimper 33 Av.de la Libération, 02.98.53.04.16, sud.education29@laposte.net
Permanences Quimper jeudi et vendredi ap midi Brest mardi et jeudi site : <http://sudeducation29.infini.fr/>

Élections professionnelles 2014, du 27 nov au 4 décembre

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale !

Pourquoi des élu-es SUD éducation ?

Un syndicat est représentatif s'il a suffisamment de voix pour obtenir un siège au Comité Technique Ministériel. Il obtient ainsi le droit de déposer des préavis de grève, des heures syndicales, d'organiser des stages, d'avoir des décharges d'activité, etc.

Voter SUD éducation, c'est nous donner les moyens d'accroître la combativité des personnels et pas ne laisser pas votre voix se perdre dans une cogestion parfois indécente.

Vous voterez ainsi pour un syndicat de lutte et de transformation sociale. Nous regrettons que le ministère persiste à reconduire le vote sous forme électronique, mode de scrutin antidémocratique.

Des instances, pour quoi faire ?

Les CAP (pour les titulaires) et CCP (pour les précaires) sont dédiées à la gestion de la « carrière » des collègues concerné-es. Qu'il s'agisse des mutations ou de l'avancement mais aussi des contestations de notations et des CAP disciplinaires, SUD éducation y défend les collègues face à l'administration. SUD éducation s'y fait aussi le relais des luttes et de nos revendications.

Les Comités Techniques (CTA, CTSD) répartissent les moyens attribués à l'éducation nationale dans l'académie et le département. SUD éducation y

combat les dégradations et se bat pour des améliorations. Nous nous faisons un devoir de diffuser systématiquement les documents de travail (dont tous les syndicats ont connaissance), carte scolaire et DGH, n'en déplaise à l'administration.

Le CHSCT devrait être saisi pour toute question relative à l'hygiène, la sécurité mais aussi les conditions de travail des travailleur-se-s de l'éducation. SUD éducation s'empare de cette instance pour améliorer les conditions de travail et combattre les atteintes nocives en matière d'organisation du travail.

De manière générale, vous trouverez sur notre site des exemples de nos actions dans ces instances.

Pourquoi des élu-es SUD éducation ?

Votez SUD éducation pour soutenir une autre idée du syndicalisme, pour que les luttes de terrain soient relayées dans les instances et pour donner les moyens d'amplifier la combativité de tou-te-s.

Dernière minute : Manifs contre l'austérité

Dans le cadre du collectif AAA (Alternative à l'austérité) avec de nombreuses organisations syndicales et politiques, nous vous invitons à participer massivement aux manifestationx du samedi 15 novembre (voir article en page 7)

Second degré

Livret scolaire du lycée : la sécurité en défaut !

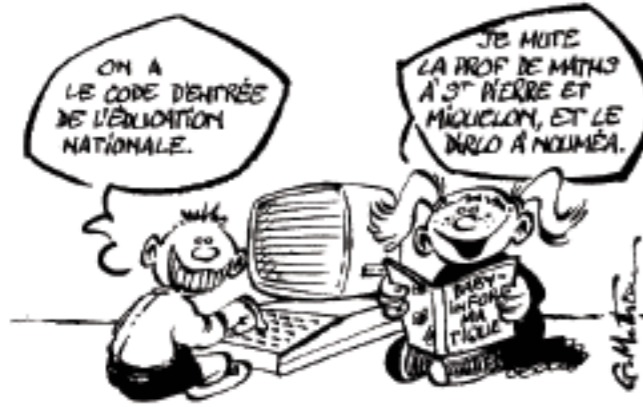
Un futur...

Le 13 octobre 2014 un arrêté du MEN va révolutionner le livret scolaire des lycéens. Cet arrêté autorise la création d'un «Livret scolaire du lycée» (LSL), c'est-à-dire dématérialisé, consultable sur Internet. Dans un premier temps, il concernera uniquement les élèves de la série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), et s'appliquera dans environ 60 lycées des académies de Besançon, Reims, Rennes et Toulouse.

Ce LSL pourra être consulté par l'élève, ses parents, les personnels de l'Éducation nationale habilités, et les jurys du bac. Il contiendra, outre les différentes données nominatives du lycéen, les moyennes trimestrielles et annuelles pour chaque matière, les appréciations, la mention de la délivrance du B2I, l'avis de l'équipe pédagogique, les éventuelles sanctions disciplinaires, etc.

...antérieur !

Mais le ministère, toujours aussi peu tatillon sur les textes quand il s'agit de lui-même, n'a pas attendu la publication de cet arrêté pour mettre en



place cette expérimentation, débutée en classe de première pour l'année scolaire 2013-2014. Autrement dit, le dispositif a été appliqué sans aucun cadre juridique, notamment sans visa de la CNIL. La CNIL, bon enfant, ne s'est cependant pas vexée. Pourtant, elle n'a pu examiner « ni le téléservice permettant aux élèves et parents de consulter le livret ni le module permettant au jury d'accéder aux livrets non nominatifs. ». Assez embarrassée, dans un jargon

très diplomatique, la CNIL «ne peut ni se prononcer sur la conformité du traitement vis-à-vis de l'article 34 de la loi «Informatique et libertés», ni proposer de mesures précises». C'est pour le moins gênant... et inquiétant !

Sécurité ?

La CNIL a tout de même mis en garde l'Éducation nationale sur le niveau de sécurité du LSL et souhaite être reconsultée en cas de généralisation. A l'heure où la ministre et le président chantent en chœur les vertus du numérique, on peut s'interroger sur la légèreté et l'amateurisme des procédures. On a encore en mémoire les déclarations de matamore du ministre sur Base Elèves (qui lui aussi avait fait l'objet d'une déclaration tardive à la CNIL) et la sécurité du logiciel, facilement craqué peu après par quelques enseignants bretons.

Il est indispensable que la sécurité des données de cet outil essentiel du lycée, et pour les élèves et pour les enseignants et les jurys, soit sans failles. Or aucun système ne l'est ; il y a donc fort à craindre que, grâce aux apprentis sorciers numériques du ministère, le contenu des livrets scolaires des élèves et les décisions des jurys se promènent un jour sur les réseaux sociaux...

Ecologie

Sivens, un projet si vain...

Le 10 juillet 1985 mourait Fernando Pereira, photographe, noyé dans le Rainbow Warrior, coulé à Auckland par un gouvernement socialiste. Il accompagnait Greenpeace, opposé aux essais nucléaires dans le Pacifique.

Le 25 octobre 2014 mourait Rémi Fraisse, tué par l'explosion d'une grenade tirée par les gendarmes mobiles, sous un gouvernement socialiste encore. Il était sur le site de Sivens pour s'opposer à la construction d'une retenue d'eau destinée à irriguer des cultures intensives de maïs. Exemple parmi d'autres de projets financés par l'argent public pour des intérêts privés, comme l'aéroport de Notre-Dame des Landes, la liaison TGV Lyon-Turin, qui profitent à une élite et détruisent les biens publics que sont les espaces naturels.

Victime du harcèlement policier

Alors que les opposants au projet de Sivens sont majoritairement non-violents, les pouvoirs publics leur ont systématiquement opposé une répression d'une violence disproportionnée, tant physique que verbale ou psychologique. Le danger de bavure a été maintes fois dénoncé.

Face aux violences policières, une minorité d'opposants violents a voulu en découdre ; c'est de cet engrenage que Rémi Fraisse est la victime. Nous apportons notre soutien à sa famille et à ses proches.

La Fnsea, «syndicat» qui soutient le projet, a osé qualifier les opposants de Sivens de «djihadistes», le même «syndicat» qui comprend et soutien à demi-mots les incendiaires de Morlaix. Honte à eux. La même semaine ont été condamnés des syndicalistes de la Confédération Paysanne pour leur opposition à la ferme des «mille-vaches», horreur ultime de l'agriculture productiviste.

Décidément, ce gouvernement n'a rien fait pour l'écologie : abandon de l'écotaxe, soumission aux lobbys nucléaire et pétrolier, à l'agroalimentaire... Un gouvernement qui poursuit les syndicalistes en lutte et ferme les yeux sur les exactions criminelles de certains.

Solidaires et SUD éducation s'opposeront toujours aux projets qui portent atteinte à l'environnement, aux biens publics, qui captent de l'argent public pour le profit de quelques uns.

«Quelle connerie la guerre», Jacques Prévert

A l'heure où l'on «fête» le début de la guerre de 14-18, et à la veille du 11 novembre, il est bon de rappeler certains faits.

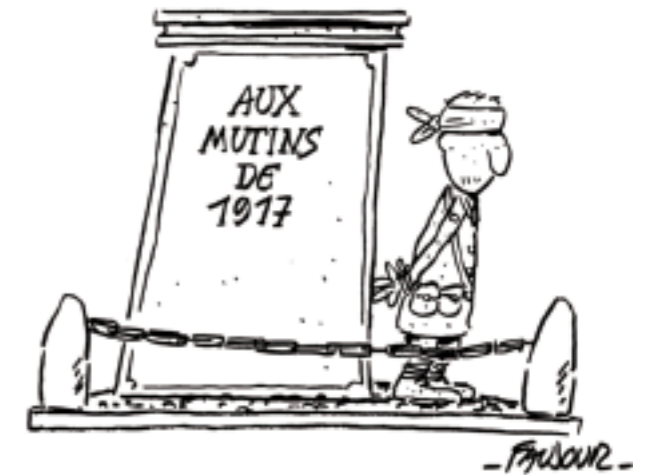
En France, c'est 1.400.000 morts, 3.600.000 blessés, dont 60.000 amputés, 700.000 veuves et combien d'orphelins... 10% des hommes engagés dans le conflit sont morts, soit 1100 tués par jour... Combien d'enseignants, de syndicalistes? L'assassin de Jaurès sera acquitté, cette guerre sera le terreau du nazisme.

Et les 800 «fusillés pour l'exemple» et les mutins de 17, et ceux de la Mer Noire en 19 ? Oubliés.

Ce sont aussi 11.000 édifices publics (mairies, écoles, ...), 350.000 maisons, 62.000 kms de routes, 2.500.000 hectares de terrains agricoles, 596.000 hectares de terrains bâtis, 5.000 kms de voie ferrées détruits.

Au delà de ce bilan terrible, se pose la question du «pourquoi», à laquelle aucun politique ne répondra, forcément.

SUD éducation rappelle son engagement pour la paix, la fraternité des peuples et des Hommes, par une éducation démocratique et émancipatrice.



Travailler plus pour ... rien de plus

Contre la politique d'austérité, manifs le 15 nov

Pour eux les profits...

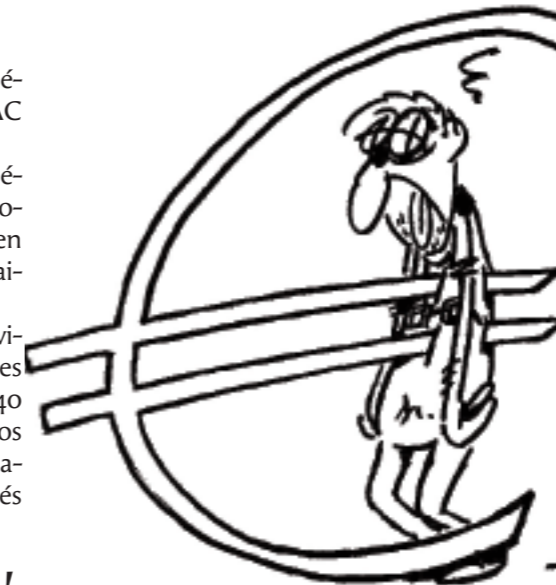
Les faits sont à charge :

- 411 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 entre 2007 et 2012.
- 250 milliards d'euros d'exonérations fiscales offertes au patronat en cotisations salariales ou en dégradation des pensions retraites depuis 10 ans.
- 40 milliards d'euros de dividendes pour les actionnaires des entreprises françaises du CAC40 en 2013, soit environ 709 euros soustraits chaque mois à chacun(e) des 4,7 millions de salariés de ces entreprises.

... pour nous l'austérité !

Ainsi se présente la contrepartie pour une minorité de l'austérité imposée à l'Éducation Nationale, à l'ensemble de la Fonction Publique et à l'immense majorité des salariés.

Le Ministère l'a lui-même reconnu, les créations de postes ne pourront pas couvrir la hausse démographique du nombre d'élèves, ni même les besoins en formation initiale des nouveaux enseignants. Notre horizon actuel ne peut s'envisager qu'avec des classes surchargées, un renoncement aux doublages, la concurrence entre équipes, écoles, collèges, lycées pour glaner quelques miettes des ressources encore disponibles.



Y'en a ras le bol !

Dans le second degré, «faire mieux à moyens constants» est l'euphémisme de «travailler plus pour rien de plus», avec une incessante injonction aux projets sans concrétisation assurée, à l'image de ce qui s'est installé dans l'Éducation prioritaire.

L'austérité pour les enseignants, c'est le spectacle de l'État qui se défile devant ses responsabilités pour l'avenir, c'est le sacrifice de nos conditions de travail et des conditions d'apprentissage des élèves. L'austérité, c'est l'entrée dans l'ère du démantèlement programmé du service public d'éducation. Elle est le terme générique d'objectifs technico-

économiques sanctuarisés dans des traités européens qu'on ne discute plus : réduction des déficits à 3%, réduction de la dette et du taux d'inflation.

Un projet réactionnaire

La préférence politique pour l'inégalité, déguisée en mécanismes économiques souverains, n'a qu'un seul objectif atteignable : imposer une réorientation des flux de richesses au bénéfice des patrons et des actionnaires, les uns avec leurs marges les autres avec leurs dividendes. Elle n'est rien d'autre qu'un projet réactionnaire de restauration des privilèges capitalistes, par la captation systématique des ressources publiques via les énièmes pactes de responsabilités leur donnant droit à l'irresponsabilité sociale.

Pour restaurer nos conditions de travail, pour redonner à tous espoir dans l'avenir, rien n'est possible sans que l'austérité change de camp. A l'appel d'un large collectif d'organisations syndicales et politiques, tous en manif le 15 novembre. Rendez vous à Brest et Quimper dans le Finsistère (les heures et lieux de RV seront sur notre site).

Quelle école aujourd'hui pour quelle société demain ?

«C'est, de fait, autour de la question de l'éducation que le sens de quelques mots – républicain, démocratie, égalité, société, a basculé.» Jacques Rancière.

Lancement d'une association de parents d'élèves par Farida Belghoul, journée de retrait, hommage de Brighelli au FN, refus par des maires frontistes ou UMP d'inscrire des enfants «étrangers» dans les écoles communales, «philosophes» réclamant le retour aux «fondamentaux», attaques contre l'enseignement de l'égalité... Plus que les autres rentrées, le cru réac 2014 est effarant, plaçant l'école au cœur d'une révolution conservatrice.

Le rejet de toute réflexion pédagogique, l'apologie de la ségrégation sociale, le culte de l'élitiste sont instrumentalisés par le néolibéralisme pour détruire l'éducation de service public. L'éducation pour ces gens-là ne se conçoit que pour défendre leurs privilèges et exacerber les inégalités.

LE RETOUR DE LA MORALE À L'ÉCOLE



«La Guerre aux pauvres commence à l'école» Ruwen Ogien.

L'explication de la pauvreté par la paresse se répand à nouveau : si l'on est riche, c'est qu'on le mérite par ses efforts, et si l'on est pauvre, c'est que l'on est fainéant et qu'on préfère être assisté. Cette guerre aux pauvres s'exprime aussi dans les tentatives d'expliquer la situation des plus défavorisés par des déficits moraux des individus, plutôt que par les effets d'un système social injuste.

On retrouve cet argumentaire réactionnaire pour expliquer l'échec scolaire : le problème principal de l'école ne serait pas le manque de moyens et l'incapacité à compenser les injustices sociales, culturelles et économiques. Non. Le problème, ce sont les élèves pauvres et paresseux, plus exactement leur immoralité.

Il faut donc leur enseigner une morale, oui mais «laïque» ! Mais quelle laïcité ? La laïcité qui défend la justice sociale, les droits et les libertés individuelles ? Non : une laïcité instrumentalisée pour glorifier le nationalisme et l'individualisme, pour discréditer les minorités qui osent revendiquer l'égalité, pour étouffer le pluralisme des mœurs, pour stigmatiser telle ou telle population déjà défavorisée. Ce qui explique pourquoi cette «laïcité»-là suscite un tel enthousiasme à l'extrême droite... et même chez les intégristes catholiques !

Comment enseigner Liberté-Egalité-Fraternité ?

Comment un enseignement de la fraternité peut-il être dispensé dans un système qui cultive la concurrence, la xénophobie d'état, la peur, la méfiance, l'exclusion ? Comment même un enseignement de la liberté et de l'égalité pourrait être dispensé par une administration centralisée et hiérarchisée, où les enseignants souffrent plus de mépris et du contrôle permanent de leurs supérieurs que des «incivilités» de leurs élèves ?

La morale peut-elle s'enseigner au moyen de cours et d'examens, comme la physique - chimie ou l'histoire - géographie ? L'enseignement de la morale ne consiste-t-il pas plutôt à montrer l'exemple, et à donner l'envie de le suivre ? Alors, le comportement de nos dirigeants, de l'institution, des parents, des enseignants est-il en adéquation avec la morale de la République ?

«On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'école. Un régime autoritaire à l'école ne saurait être formateur de citoyens et de démocrates.» Célestin Freinet

Pour les «nouveaux réactionnaires», l'école serait en pleine «décadence» parce qu'elle serait devenue trop démocratique, trop pluraliste, trop tolérante. Ces critiques ne sont pas nouvelles, et elles rencontrent un certain écho chez les plus nostalgiques de l'école du passé. Ce qui est nouveau, c'est que certains veulent en tirer des conclusions agressives contre la démocratie, le pluralisme moral et religieux, et la tolérance en matière de mœurs, contre la liberté en général.

Pour nous, au contraire, ce n'est pas d'un ordre moral et de ses leçons passéistes dont l'école a besoin, mais d'un élan de démocratie salvateur où sont réaffirmées les valeurs humanistes par la pratique et par l'exemple, par un enseignement émancipateur ouvert à toutes et tous, capables de mettre en valeur tous les talents, aptes à réduire les inégalités, dans un esprit coopératif et fraternel. De cette école-là naîtra une société plus juste, plus humaine. Nous ne voulons pas de la guerre de tous contre tous que nous prépare le libéralisme. Ce refus passe par le combat syndical et pédagogique, avec SUD éducation.



Le ministère du démantèlement spécialisé

Le Ministère nous ressort son jargon technocratique en cette rentrée, pour l'Education Spécialisée : les «vieilles structures» (SEGPA, CLIS, EREA) doivent «évoluer en dispositifs innovants».

Une école inclusive..

Alors que l'Education Nationale scolarise un nombre d'élèves à handicap en hausse de 10% par an, ce à la hauteur du retard qu'elle a accumulé ces dernières années, le Ministère ne répond qu'en décrétant l'accueil de ces élèves dans des classes générales à moyens constants et dans une totale inadéquation des moyens aux ambitions.

Les enseignants à l'œuvre dans ces structures sont issus du premier degré (PE), de l'enseignement professionnel (PLP) ou des collèges et lycées (PCL), et ils ont fait un choix ou été amenés à le faire sur la base d'une spécialisation et d'un diplôme reconnu.

Concrètement, beaucoup sont aussi des employés précaires recrutés sans formation ni qualification.



Telle est la voie que le ministère se prépare à suivre, alors qu'il pouvait se donner les moyens de parvenir à l'inclusion pour les élèves handicapés grâce à une école répondant à la diversité des situations, à partir d'engagements sérieux en formation initiale et continue, de moyens supplémentaires.

... mais sans moyens

Le choix de la soumission aux objectifs d'austérité a prévalu, comme le révèle le plan testé dans l'académie de Grenoble :

- remplacement des SEGPA par un dispositif où tous les élèves de CM2 seront orientés en 6ème ordinaire, sans aucun moyen spécifique et sans traitement possible de la grande difficulté scolaire

- remplacement des enseignants-éducateurs en EREA par des assistants d'éducation (AED) ni formés ni qualifiés, aux contrats extrêmement précaires.

- intégration des RASED au sein d'un Pôle Ressource de

circonscription où les personnels interviendront sur un secteur élargi au niveau des écoles et des enseignants, où l'aide directe aux élèves sera amoindrie + suppressions de postes par non-renouvellement de départs à la retraite.

... est une escroquerie !

Baptiser « inclusive » une telle réorientation des moyens est une escroquerie intellectuelle totale. Appeler à l'accueil de tous dans les classes générales, qui ont déjà leurs logiques d'exclusions sous-jacentes, relève d'une application entêtée du principe archaïque d'indifférence aux différences dans les conditions d'apprentissage.

En faisant porter aux enseignants et aux travailleurs précaires sous-payés et sous-formés la responsabilité des échecs programmés, l'Education Nationale fait sciemment le sacrifice de ses objectifs de lutte contre le handicap scolaire !

Pour SUD éducation, aucun projet n'est crédible sans certaines conditions :

- du temps en classe avec leurs enseignants, du temps commun avec les élèves de leur âge, une inclusion progressive appuyée sur des objectifs pédagogiques clairs,

- réduction des effectifs par classe, avec des plafonds nationaux définis selon les niveaux,

- titularisation et formation des accompagnants sans conditions de concours ni de nationalité,

- amélioration de la formation et des conditions de travail des enseignants spécialisés, avec alignement du temps de service des PE sur celui des certifiés à 18h devant élèves, arrêt de l'envoi de PE contre leur gré dans l'aide au handicap.

Nous réaffirmons le droit pour tous les élèves d'être accueillis par des équipes stables d'enseignants qualifiés, conformément aux choix des familles et aux notifications de la MDPH.



Silence dans les rangs !

Pour avoir critiqué la politique du gouvernement sur le numérique, un enseignant du Nord s'est vu contraint de fermer son blog consacré aux TICE, et a reçu un blâme.

«Ce que je ne comprends pas, c'est qu'un petit prof comme moi est rappelé à l'ordre quand il essaie de critiquer de manière constructive, alors que [...] cela ne semble pas poser de problème lorsque Farida Belghoul [à l'origine des «journées de retrait de l'école»]

ou Jean-Paul Brighelli [auteur de la Fabrique du crétin] dézinguent à tout-va l'institution». (Libération).

SUD éducation s'indigne de telles pratiques et apporte tout son soutien au collègue.

Projet de programmes pour la maternelle : enfin des textes, et même des avancées !

En 2008, nous avons dénoncé les programmes Darcos-Brighelli, issus d'une idéologie réactionnaire. Lors de la consultation sur ces programmes, l'an dernier, les enseignants dénonçaient une «élémentarisation» de l'école maternelle, une trop grande place de l'écrit au détriment de la découverte et l'expérimentation. Ils regrettaient la trop faible place du jeu, des domaines artistiques et de la littérature jeunesse, par exemple. Le domaine «devenir élève» était très critiqué, jugé réducteur et ne favorisant ni l'épanouissement de l'élève ni de sa personnalité, s'apparentant plutôt au dressage.

«Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie», Pauline Kergomard

Loin de la caricature du «syndicat toujours contre», SUD éducation trouve de nombreux motifs de satisfaction avec le projet de programmes sur lesquels les enseignants ont été «invités» à donner leur avis. Il répond pour une grande part aux préoccupations des collègues.

Dans un cycle unique, l'école maternelle trouve confortée sa place fondamentale de première école, maillon indispensable dans la lutte contre les inégalités et pour la réussite de tous, notamment avec la scolarisation des deux ans. Elle est définie

comme «*école bienveillante*», accueillante, et une école à part entière. La nécessité d'avoir du temps pour apprendre, avec une pédagogie évolutive, adaptée à l'âge et au développement des élèves est réaffirmée. La place du jeu dans les apprentissages est largement revalorisée, comme celle de l'expérimentation et du tâtonnement.

L'école maternelle doit aussi assurer l'acquisition des règles de vie en société, l'égalité entre filles et garçons et l'intégration des enfants en situation de handicap. L'apprentissage coopératif est valorisé, à l'intérieur du pôle Apprendre ensemble pour vivre ensemble, qui redonne toute sa place à l'enfant, dans son individualité, dans le groupe, dans l'école, pour acquérir confiance et respect des autres.

«L'individu entre en contact avec le monde par une activité globale, d'abord confuse, puis progressivement organisée et structurée», Ovide Decroly.

Le projet propose une conception globale des élèves, à laquelle les enseignants sont très attachés. «*Les enseignements sont organisés en domaines distincts mais cette distinction n'existe*

pas pour les enfants à l'école maternelle». Ils sont structurés en cinq domaines d'apprentissages et trois grands pôles. D'abord le pôle du langage, réaffirmant son rôle primordial à l'école maternelle et redonnant plus d'importance à l'oral. Un pôle permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Il est composé de deux domaines d'apprentissage : l'activité physique et les activités artistiques. Un dernier pôle pose les bases d'une première culture mathématique, scientifique et technologique, laissant une large part au jeu, à la manipulation et l'expérimentation. L'interdisciplinarité et la complémentarité des apprentissages sont clairement posées. On retrouve en filigrane le principe énoncé par Célestin Freinet : c'est l'enfant qui est au cœur du système, pas les disciplines ni les savoirs. La pédagogie qui est sous-jacente à ces programmes est une pédagogie active et coopérative.

«Laissez-vous convaincre ; c'est en faisant méthodiquement et sans défaillance l'éducation de la liberté que vous élèverez des êtres libres.»

Pauline Kergomard

Socle commun

C'est toujours NON !

Les enseignants du premier degré ont été «invités» un mercredi après-midi à une concertation sur le socle commun. Le sujet est d'importance, les intentions affichées louables : recherche du consensus, consultation. Mais les délais et les modalités viennent contredire cet affichage : le calendrier beaucoup trop resserré ne permet ni le débat ni l'élaboration collective des personnels et les cadres des consultations sont fermés. La question se pose donc : s'agit-il de véritables concertations ou d'une pratique managériale pour des décisions déjà prises ?

Quelle école ?

Car en effet c'est le sens même de l'école qui est en jeu. Et cette question n'est pas indépendante du projet de société que l'on porte. Or, dans une société libérale, fondée sur la hiérarchie sociale, l'individualisme et la compétition, l'école est nécessairement partie prenante : soit elle a un rôle de légitimation des inégalités, soit elle a pour but de les combattre. Mais quand le gouvernement est ouvertement pro-patronal, il y a lieu de craindre dans les réformes scolaires en cours la poursuite de l'adaptation de l'école aux conditions du Medef.

Contre un projet d'école libérale

Aussi, tant que l'école devra trier, orienter et filtrer les élèves pour leur attribuer une place dans la hiérarchie sociale, tant que les personnels eux-mêmes seront évalués à la même sauce, avec des opérations infantilisantes visant à créer des divisions artificielles entre les «méritant-e-s» et les autres, SUD éducation continuera de combattre tout socle commun qui s'inscrirait dans le cadre de la stratégie libérale de l'OCDE en matière de développement des compétences pour l'employabilité et dans la perspective



du Livret personnel de compétences, livret ouvrier 2.0 dont nous demandons l'abrogation.

Pour une école démocratique

Une véritable réforme des programmes et de l'évaluation des élèves suppose une transformation profonde de l'école, pour aller vers une formation polytechnique pour tou-te-s. Une telle école pour tou-te-s ne peut se construire dans le cadre de l'austérité budgétaire, car cela suppose de réels moyens pour garantir l'égalité du droit à l'éducation, une réduction du nombre d'élèves par classe, une vraie politique de l'éducation prioritaire, des moyens à la hauteur des besoins pour une école réellement inclusive, des rythmes scolaires équilibrés sur la journée, la semaine et sur l'année, à l'inverse des choix actuels.

Un tel projet d'école égalitaire et émancipatrice s'inscrit dans un projet de société solidaire, démocratique, débarrassée des inégalités. A l'opposé des orientations des gouvernements qui se succèdent mais qui servent toujours les mêmes intérêts. C'est pourquoi SUD éducation agit pour que se construise un rapport de force afin d'imposer une autre école, une autre société.

Premier degré

Plus de maitres que de classes : un premier bilan

L'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN) a rendu en juin un rapport sur le dispositif «*plus de maîtres que de classes*» (PDM) initié dans les écoles primaires à la rentrée 2013. Celui-ci vise l'amélioration des résultats scolaires des élèves du primaire en attribuant plus de moyens humains.

Plus d'enseignants, moins d'élèves

On s'étonnera de ne trouver que peu de références aux travaux de Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (2006), qui avaient mis en évidence qu'une réduction de 5 élèves par classe en Education Prioritaire contribuerait à 46 % d'atténuation des inégalités scolaires. D'autres recherches internationales (STAR, 1985 ; DISS, 1997) font apparaître qu'un enseignant supplémentaire est bénéfique pour les élèves les plus défavorisés ou issus des minorités, à condition que l'enseignant soit formé au renforcement des apprentissages. Donc, oui des enseignants supplémentaires travaillant en priorité avec les élèves les plus en difficulté, dans la classe, et une baisse des effectifs sont des avancées importantes pour réduire l'échec scolaire et les inégalités sociales face aux apprentissages, pour réduire l'école des héritiers telle que l'a décrite Bourdieu.

Peut mieux faire

Concernant les usages des moyens PDM, les auteurs du rapport ont mis en évidence plusieurs dysfonctionnements, ce qui leur fait écrire qu'il s'agit actuellement d'un dispositif «*très largement perfectible*». Ainsi pointent-ils divers éléments qui nuisent au dispositif PDM :

- externalisation (hors du groupe classe) ou saupoudrage des interventions de l'enseignant supplémentaire ;
- prise en charge individuelle plutôt qu'en petit groupe ; manque de formation des enseignants ;
- non association de nombreuses équipes au projet, amenant le PDM à être perçu comme une contrainte ;

Pour nous, les contenus et l'esprit de ce projet de programmes sont une bonne avancée, ils tournent la triste page des programmes réactionnaires de 2008. Nous espérons que les observations des collègues, « invités » un mercredi après midi à donner leur avis dans un questionnaire très fermé, seront toutefois prises en compte, car s'il y a des avancées certaines, on est encore loin de l'idéal d'une école démocratique et émancipatrice.

Ainsi nous resterons vigilants : à une vraie scolarisation des deux ans, à une bienveillance qui doit oublier la culture de la compétition, de l'individualisme, de l'évaluation et de la note (qui risque d'être entretenue par les référentiels de compétences très détaillés et parfois très ambitieux qui accompagnent chaque domaine) au profit d'une culture de la réussite de tous, à une confiance accordée aux équipes par la hiérarchie (accompagnement et non inspection tatillonne et infantilisante) et enfin aux moyens accordés : pour donner toutes leurs chances à ces programmes (et aux élèves), il faut des classes à taille humaine (pas plus de 24 élèves) et des enseignants en nombre, bien formés et bien payés, exerçant pleinement leur liberté pédagogique pour innover, éduquer et émanciper.

□ utilisation autre des moyens supplémentaires, par exemple pour compenser des suppressions de classes, comme on a pu le voir dans le Finistère ;

□ peu de lien avec les RASED. Le rapport fait aussi état d'une incroyable diversité des appropriations du dispositif PDM, du pire au meilleur.

Un dispositif PDM performant se traduirait par du co-enseignement dans les classes : soit avec la prise en charge de deux groupes de besoins par ces enseignants, soit avec l'organisation de la classe en ateliers. Ce qui implique une concertation préalable forte, donc du temps dédié à ce travail hors présence des élèves.

Du côté des enseignants, des effets positifs du dispositif PDM ont été observés au sein des équipes. Il permet des regards croisés sur les élèves, plus de concertations et d'échanges entre les enseignants. Ce n'est pas tant de changements dont il est question ici, mais d'un retour aux fondamentaux du métier, malheureusement englués dans une masse d'injonctions hiérarchiques parfois contradictoires.

De la confiance !

Ce rapport ne fait que rappeler un thème fort en pédagogie : ce que l'on fait, ce que l'on dit et ce que l'on pense a un véritable impact sur les progrès des élèves. Ces moyens supplémentaires peuvent renforcer réellement les capacités des équipes pédagogiques contre les inégalités scolaires, fléau de notre école. A condition que l'administration joue pleinement le jeu, en créant les postes en nombre, en envoyant dans les écoles des collègues formés, sur des projets issus des besoins des équipes et non des lubies de la hiérarchie, en dégageant du temps pour les concertations sans accroître pour autant la charge de travail des enseignants. Et en faisant confiance aux enseignants : ce n'est pas de pression, d'enquêtes, d'évaluations et de flicage dont nous avons besoin, c'est de moyens et qu'on nous laisse travailler !